



Nanterre, le 17 mars 2016,

Monsieur le Directeur,

Vous divisez l'équipe, vous créez des factions rivales, vous instituez des différences de traitement entre agents, vous conservez au sein du service des pôles d'activité qui sont devenus de véritables « purgatoires ». Nous ne sommes pas dupes ! Cette forme de management à un objectif : opposer les personnels entre eux et dissimuler le problème majeur ; l'indigence des moyens affectés au SPIP des hauts de Seine,

Aux demandes répétées des personnels, la direction tempore systématiquement, arguant du manque de moyens :

- L'absence d'agent d'accueil contraint les personnels administratifs à abandonner leurs missions pour se relayer sur ce poste clef sans aucune formation préalable ,
- Deux surveillants au lieu de quatre au pôle PSE et ce sont les CPIP qui sont contraints de gérer les nombreux incidents horaires quotidiens,
- Tous les CPIP croulent sous les mesures mais aucun renfort de l'équipe n'est envisagé,
- Le pôle « de l'exécution des peines » souffre d'un cruel sous effectif et a demandé sa réorganisation. Promise par la direction, cette réorganisation est systématiquement renvoyée aux calendes grecques.

C'est dans ce contexte de crise que le directeur décide unilatéralement d'accorder par le biais d'une note du 16 mars 2016 aux deux collègues impliqués dans le groupe PLAT une décharge de 20 % de leurs dossiers et une dispense d'assurer les permanences du milieu ouvert.

Cette décision va impacter défavorablement les autres CPIP. Elle va aggraver la surcharge de travail, atomiser les secteurs d'intervention et nier la réalité des territoires ce qui ne manquera pas de porter un coup fatal au partenariat.

Rappelons que le mardi 8 mars 2016, les représentants du personnel rencontraient le directeur a propos de la réorganisation du service et qu' a aucun moment il n'a été question de cette note.

Nous dénonçons cette mascarade de dialogue social et nous exigeons le retrait immédiat de cette note qui ne fait qu'accroître la division des personnels et génère une charge de travail supplémentaire pour des personnels déjà à bout de souffle.

Diviser pour mieux régner, c'est la ligne d'action que s'est fixée la direction du SPIP des Hauts de Seine. A ce jeu, les personnels pénitentiaires ne peuvent qu'être perdants. Par delà la division orchestrée par le Directeur et en lien avec le mouvement revendicatif national des SPIP qui se renforce chaque jour, **restons solidaires et exigeons les moyens d'exercer nos missions.**

Tous à l'Assemblée Générale le 31 mars à 14 h 00 en salle de réunion.

Syndicat CGT des Personnels du SPIP des Hauts de Seine
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine
3, avenue du Général Gallieni 92023 NANTERRE cedex
Contact : cgtp-92@hotmail.com